

Madame Françoise Dumas,  
Madame Annie Chapelier,  
Monsieur Anthony Cellier,  
Monsieur Olivier Gaillard,  
Monsieur Philippe Berta,

Député.e du Gard

Nîmes, le 5 avril 2018

Madame la députée, Monsieur le député,

En tant que responsable du Se-UNSA du Gard et membre du bureau national, **je sollicite de votre part une audience**. Dans la perspective de la session parlementaire de questions au gouvernement qui s'ouvre lundi 9 avril prochain.

Une annonce gouvernementale secoue en effet, les personnels des écoles de votre circonscription comme de tout le Gard : **la suppression des contrats aidés dans les écoles primaires**.

J'ai attiré l'attention de Laurent NOE (DASEN) et Didier LAUGA (Préfet du Gard) en CDEN (Commission Départementale de l'Education Nationale) le 16 février, sur les conséquences de cette mesure qui prend le contre-pied de la complexification des missions de direction d'école.

Madame la rectrice nous a reçus en audience le 29 mars dernier et cette annonce nous a été confirmée.

Nous avons depuis, tenu une **conférence de presse** qui a relayé nos inquiétudes et nos demandes vers l'opinion publique. Avant d'envisager la suite de nos actions

Je souhaite vous exposer **deux demandes précises à adresser au gouvernement** lors de la session parlementaire qui s'ouvre lundi 9 avril.

1. La réouverture du dossier global de la direction d'école
2. La suspension provisoire de la mesure de suppression des contrats aidés d'aide administrative

Enfin, je tiens à vous préciser qu'une démarche similaire a été adressée aux 5 députés gardois des partis républicains (LREM et MODEM).

Dans l'espoir de pouvoir vous rencontrer ou de vous parler au téléphone, je reste à votre disposition pour d'éventuels compléments d'information, et vous prie de croire à mon attachement au service public d'éducation.

**Olivier Dusserre-Telmont**

**Secrétaire départemental du Se-Unsa du Gard**  
**Elu au Bureau National du Syndicat des Enseignants de l'UNSA**

